

# Alchimie engage une procédure de licenciement collectif de ses salariés pour motif économique et proposera aux actionnaires de statuer sur sa dissolution lors de sa prochaine assemblée générale

#### Paris, le 16 mai 2025 – 18h15 CEST – ALCHIMIE (FR0014000JX7 – ALCHI – Eligible PEA-PME)

Comme indiqué dans le communiqué du 24 avril, les résultats enregistrés par la Société depuis le début de l'exercice 2025 ainsi que ceux anticipés pour l'exercice en cours se sont détériorés, s'avérant inférieurs aux attentes, avec notamment l'arrêt d'un contrat significatif avec l'un de ses principaux clients ainsi que l'absence de nouveaux contrats depuis cette date.

En dépit des mesures mises en place par Alchimie pour redresser la situation depuis le début de l'année (la cession de ses contrats historiques à Digital Virgo, l'obtention d'un abandon de créance en compte courant d'actionnaire d'environ 7 millions d'euros, et les efforts déployés afin de repenser sa structure de coûts) et compte tenu de sa situation commerciale détériorée, la pérennité de l'activité de la Société est à ce jour compromise.

Les perspectives de cession ou d'adossement de tout ou partie des activités de la Société se sont considérablement réduites, les discussions engagées avec des tiers en ce sens n'ayant, à ce jour, pas abouti, malgré les efforts soutenus de la Société et de sa direction à cet égard. Des discussions avec un potentiel repreneur sont toujours en cours.

Toutefois, compte tenu de l'état d'avancement des négociations et des résultats enregistrés et anticipés pour 2025, la Société ne peut garantir l'aboutissement de ces démarches et se voit contrainte d'engager une procédure de licenciement collectif de ses 26 salariés.

Dans ce contexte, un Comité Social et Économique (CSE) est convoqué le 21 mai 2025 afin de présenter le projet de licenciement collectif pour motif économique, conformément à la réglementation applicable.

En outre, le Conseil d'administration de la Société a décidé de soumettre à la prochaine assemblée générale, qui sera convoquée pour le 27 juin 2025, une résolution prévoyant la dissolution de la Société.

Alchimie utilisera sa position de trésorerie pour faire face à ses engagements vis-à-vis de ses partenaires, clients et salariés, étant précisé qu'aucune distribution de boni aux actionnaires n'est envisagée.

#### À propos d'Alchimie

Alchimie est une plateforme de streaming vidéo unique qui permet aux entreprises et aux créateurs de construire leur propre chaîne de vidéo, leur media de communication interne et partenaires. Alchimie propose aussi 42 Video Bricks, l'accès en SaaS aux briques technologiques (via API) d'exploitation des fonctions vidéo et streaming. Alchimie dispose d'un catalogue de contenus Vidéo établi auprès de plus de 300 partenaires prestigieux (Arte, France TV distribution, ZDF Entreprises ou encore Zed). Pour plus d'informations : <a href="https://www.alchimie.com">www.alchimie.com</a> / <a href="https://www.alchimie.com">www.alchimie.com</a>

# Communiqué de presse





## **Contacts**

## **Alchimie**

Pauline Grimaldi d'Esdra Directrice Générale investors@alchimie.com

## NewCap

Thomas Grojean/Aurélie Manavarere Relations investisseurs <u>alchimie@newcap.eu</u> 01 44 71 94 94

## NewCap

Nicolas Merigeau Relations Médias <u>alchimie@newcap.eu</u> 01 44 71 94 98